Commission
« Communication - Sensibilisation »
Compte-rendu du 13 mai 2025

Etaient présent(e)s :

- Mme Leslie PICARD, Orry-la-Ville
- Mme Myriam BOIS, La Chapelle-en-Serval
- M. Didier GROSPIRON, Aumont-en-Halatte
- M. Patrice MENERAT, Thiers-sur-Thève
- M. Jean-Charles BOCQUET, APFHEC
- M. Hervé Dehez, Amis de la terre Val d'Ysieux
- Mme Valérie MEMAIN, chargée de mission « Education/sensibilisation » au PNR
- Mme Léa CHARIOL, Chargée de mission « Communication » au PNR

Ordre du jour :

1. Consultation pour la refonte du site Internet
2. Questions diverses

1. Consultation pour la refonte du site Internet

Rappel est fait du contexte de refonte du site Internet et du contenu du cahier des charges : socle général, fonctionnalités techniques et options. Les conclusions de la réunion de travail de la commission du 4 avril ont été prises en compte pour finaliser le cahier technique.

4 entreprises ont été sollicitées pour répondre à la consultation, 3 ont répondu. L'agence qui n'a pas répondu est Iris interactive qui avait développé le site Destination Oise - Pays de France et qui en assure encore la maintenance.

L'analyse, en amont de la commission, des 3 candidatures place une agence en tête et les deux autres à égalité. Compte tenu des notes, proposition est faite à la commission de retenir l'agence **Inovagora** (94.7 points).

Inovagora est spécialisée dans les projets web auprès des collectivités, elle présente une grande expertise sur le CMS Wordpress. Son offre est complète et bien structurée avec une méthodologie de travail bien construite et des solutions techniques qui répondent aux besoins. Le tout dans une cohérence de planning et de budget. Elle présente des références de qualité dans des projets très similaires (une vingtaine de réalisations de site pour le réseau des Parcs naturels régionaux). Quelques exemples de réalisation sont montrés sur écran pour se projeter sur les compétences et savoir-faire de l'agence.

Laetis (81 points) propose une offre moins typée « commerciale » en phase avec le projet, se pose les bonnes questions sur nos besoins et offre une approche stratégique intéressante. Mais la présentation des solutions techniques apportées est trop légère.

Yata (81 points) propose une bonne offre mais généraliste dans sa technique. L'agence n'apporte pas de plus-value sur l'accompagnement du projet, les choix stratégiques et nos besoins spécifiques bien qu'elle soit la mieux notée en termes de prix.

Sur la base du bordereau de prix unitaire d'Inovagora, proposition est faite à la commission de ne retenir que la refonte de base du site et la refonte de l'extranet (option 1 au cahier des charges). Les options 2.1 et 2.2 sont déclinées et reportées à une date ultérieure pour cause de budget mais aussi de maturité du Parc naturel régional sur les contenus qui seraient induits pour ces projets.

La commission valide le choix du prestataire et l'arbitrage financier.

Une projection du calendrier des prochaines étapes est présentée. Pour la suite, il est proposé de fonctionner en « groupe projet » pour assurer un meilleur avancement car il ne sera pas possible de réunir la commission à chaque étape. Sans identifier une personne précise, il est choisi que la commission soit représentée au sein du groupe de travail opérationnel par 1 ou 2 personnes selon les disponibilités des membres au moment des réunions. Une commission avant l'été est prévue pour faire un point complet sur le projet et ses avancées.

2. Questions diverses

- Réseaux sociaux

Suite à la précédente commission qui proposait de réaffirmer les lignes éditoriales du Parc naturel régional sur les réseaux sociaux, quelques statistiques d'audiences sont présentées pour faire le bilan des précédentes semaines d'activités.

Le travail sur les lignes éditoriales, encore récent, s'inscrit dans une démarche sur le long terme. Ainsi les audiences des pages restent stables et l'augmentation du nombre d'abonnés est en légère évolution constante.

C'est la page LinkedIn qui a connu la plus forte augmentation d'abonnés sur la période (janvier-avril). Cela peut s'expliquer par le travail « d'ambassadeurs » conduit avec les chargés de mission volontaires. 4 sessions de travail ont été proposées en interne à l'équipe avec l'identification de 7 volontaires pour partager leur activité professionnelle sur LinkedIn et ainsi, faire rayonner l'image du Parc naturel régional à travers leurs contenus.

Il est proposé à la commission de surveiller régulièrement les chiffres d'audiences (abonnés, impressions, interactions avec les contenus…) pour mesurer l'efficacité de la présence du Parc naturel régional sur les réseaux sociaux.

- Newsletter trimestrielle des élus et des délégués

La newsletter trimestrielle, envoyée à la mi-mars, a été adressée à 201 destinataires : maires des communes et délégués du Parc naturel régional.

108 destinataires l'ont ouvert, soit un taux d'ouverture supérieur à 50%. Un très bon score pour ce type d'emailing en masse.

La prochaine newsletter trimestrielle est d'ores et déjà en préparation. Elle sera envoyée à la mi-juin.

- Soyons Parc

Point d'étape est fait sur la préparation du magazine Soyons Parc n°47. A date de la commission, le bon à tirer est en cours de validation. Une version papier est partagée à la commission pour feuilletage. Son impression est prévue pour la fin du mois de mai, permettant une distribution début juin chez les abonnés et dans les points habituels (partenaires culturels et commerces de proximité).

- Séminaire des délégués

Suite à la dernière commission, le thème du séminaire des délégués retenu était la « gestion différenciée et le patrimoine arboré » : comment communiquer sur les pratiques et sensibiliser les habitants, quels usages dans les cimetières… sont autant de sous-sujets qui seront abordés au cours de cette demi-journée d'échanges.

Les membres de la commission proposent de se rapprocher de la commune de Plailly pour organiser cette journée. La commune est citée comme exemplaire sur le sujet de la gestion différenciée. Elle pourrait apporter un retour d'expérience très enrichissant : une visite de son espace vert en cœur de village (Cavée du gué) illustrerait concrètement les échanges et un témoignage du responsable des services techniques serait un plus.

La commission propose de cibler 3 dates pour la tenue de la journée selon les disponibilités de Plailly : 3, 10 ou 17 octobre.

- Programme d'animations grand-public

Le livret des sorties grand-public (« Les Rendez-vous du Parc naturel régional » : printemps-été 2025) a été édité en 8000 exemplaires et largement diffusé. Les sorties sont d'ores et déjà bien remplies, certaines étant même complètes.

Le Parc naturel régional est par ailleurs très fortement sollicité ce printemps pour être présent via des stands ou animations sur les évènements de ses communes ou partenaires.

La date de la prochaine commission est fixée au **lundi 23 juin (19h)**, sous réserve des avancées avec l'agence web pour présentation des premiers éléments tangibles de la refonte du site Internet.

La commission se termine à 20h30.